

Rencontre du 3^e type

Entretien avec le Président

C'est qui le
3^{ème} type ?



Le syndicat SUD a rencontré le Président du Conseil général, la vice-présidente en charge du personnel et la DGA du pôle ressources, le 3 février 2012.

Nous avons fixé l'ordre du jour, à savoir la question du "dialogue social" dans la collectivité (fonctionnement et rôle des instances paritaires), celle de l'organisation et du fonctionnement des services (NouvOS, agences, management, règles de recrutement et de mobilité...) et celle du pouvoir d'achat des personnels (régime indemnitaire, journée de carence).

Dialogue social à sens unique

Les instances paritaires (CTP, CHS, CAP) sont le lieu privilégié pour porter les avis des personnels (via les syndicats) sur les projets de la collectivité.

L'exemple du CTP est particulièrement révélateur de la politique du CG en la matière, car il touche à des sujets sensibles : le régime indemnitaire, les réorganisations de service, la formation, les dispositifs d'accompagnement social à la mobilité ou encore l'action sociale...

En amont :

Certains dossiers font l'objet de groupes de travail préparatifs au CTP où les syndicats peuvent défendre le point de vue des personnels et, parfois, faire bouger les lignes fixées par l'administration. Ces groupes sont cependant rares et les lignes ne bougent le plus souvent qu'à la marge... Il est à noter que les élus du personnel reçoivent les dossiers 10 jours francs avant le CTP.

Nous déplorons que parfois les jeux soient déjà faits, c'est à dire que certains dossiers sont déjà opérationnels avant leur passage en CTP, c'est le cas pour de nombreuses réorganisations de services. Le Président a été sensible à cette problématique et a insisté auprès de la DGA pour que cela ne se reproduise pas. Nous jugerons sur les actes...

Pendant :

Le Président n'assiste jamais aux CTP, il délègue cette fonction à Mme Huon la vice-présidente et assume ce choix.

Le CTP n'émet que des avis et le Président n'a aucune obligation de les suivre. Notre pouvoir est bien maigre dans cette "**chambre d'enregistrement**"... Pour autant, SUD n'hésite pas à porter inlassablement la voix des personnels et à dire les choses qui fâchent, sans nous complaire dans ce jeu de dupes.

Après :

A notre question de savoir s'il regardait la nature des votes des syndicats sur les dossiers présentés, **le Président a répondu : "honnêtement, je ne regarde pas les votes des syndicats"...**

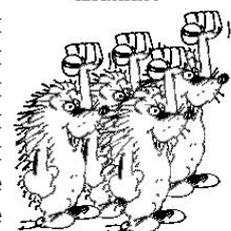
Le Président nous a aussi confirmé que, quand bien même il s'apercevrait que **l'ensemble des syndicats a voté contre** un dossier, sa position de départ ne changeait pas.

Il est même, selon lui, inutile ensuite de lui écrire ou de solliciter une rencontre, c'est peine perdue, **il ne changera pas d'avis**.

Ceci confirme que SUD a raison de dénoncer comme une mascarade la soi-disant volonté de "démocratie participative" du CG. Ceci nous conforte aussi dans nos choix stratégiques : **seule la lutte collective des personnels en appui aux syndicats peuvent faire changer d'avis ceux qui sont aux commandes de la collectivité**.

Ce n'est pas juste pour faire de l'agitation que nous pensons qu'il faut être combatifs, c'est parce que c'est réellement là que se situe le rapport de force. **SUD** n'est pas le syndicat qui vous fera croire qu'il est uniquement en lui-même une force décisive pour négocier et gagner, ce serait vous tromper. **Notre force c'est vous !** C'est donc notre responsabilité de vous proposer des moyens d'actions collectives, et c'est notre éthique et nos valeurs de défendre vos intérêts et ceux du service public.

GAGNANT



PERDANT



Désorganisation et dysfonctionnement des services

SUD a fait part de son analyse des problèmes posés par la NouvOS et la mise en place d'agences. Selon le projet politique de la majorité, les agences devaient être au service des autres sites du CG, pour notamment permettre la transversalité et les échanges. Nous avons donc demandé au Président s'il avait conscience que c'était l'inverse qui se passait...

A savoir : une sorte de prise de pouvoir du pôle territoire au travers de la **mise en place, par tous les sommets des agences, de projets à tout prix**, et ce, sans se poser la question de la pertinence et de la cohérence avec les missions des professionnels de terrain (dont, soit on ne demande pas l'avis, soit on passe outre) et le service public. Tout ceci dans un **management par projet du type "rouleau compresseur"** (pression, souffrance..) avec écran de fumée (perte de sens, projets d'affichage...) et mise en concurrence des agences entre elles.



l'info Sud, c'est aussi un site internet : sud-departementaux35.org

Syndicat Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex
téléphone : 02 99 02 39 82 télécopie : 02 99 02 39 91 mel : sud-departementaux@cg35.fr
permanence : Rennes-Beauregard - bâtiments modulaires - porte 32

